



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Négociation pour le renouvellement de la convention collective

Rien ne va plus!

(Montréal, le 3 octobre 2016) Les membres du comité de négociation de la Fraternité des travailleurs et travailleuses du préhospitalier du Québec (FTPQ section locale 592 de la FTQ) ressortent frustrés et déçus des deux dernières rencontres de négociation. La partie patronale y a déposé une offre ainsi que des réponses à vos demandes sur le volet monétaire des négociations.

Rappelons nos principales demandes :

L'abolition des horaires de faction
Contrat de 3 ans à raison de
4,5% d'augmentation de salaire par année
Augmentation des journées de vacances
Entretien de LEUR caserne et des véhicules ambulanciers
Bonification des prestations du régime de retraite

Face à ces demandes, les réponses de la partie patronales ont été :

Contrat de 5 ans
30 sous pour chaque heure travaillée entre mars 2015 et avril 2016
1,5% d'augmentation pour 2016
? et ? et ? pour les troisième, quatrième et cinquième années
Pour ce qui est de vos autres demandes, c'est NON sur toute la ligne.

Le porte-parole de la partie patronale a affirmé ne pas avoir d'autre mandat de la part du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour négocier. Ces offres farfelues nous forcent à conclure que les entreprises ambulancières privées sont incapables de mener une négociation sérieuse. La FTPQ demande au ministre de reprendre le contrôle de cette négociation qui, pour le moment, ne mène nulle part. En avril dernier, le MSSS s'est retiré de la présente négociation. Cette décision avait, dès lors, été dénoncée par messieurs Daniel Boyer, président de la FTQ, et Benoit Cowell, président de la FTPQ.

Dans les prochains jours, vous devrez prendre des décisions importantes afin de faire débloquer cette négociation. Nous vous rappelons que la convention collective est échue depuis le 31 mars 2015.

La FTPQ est un syndicat majeur dans le domaine du préhospitalier. Nous sommes le seul syndicat indépendant exclusif de paramédics reconnus au Québec par la charte des Syndicats du Québec (Référence, LAUT'JOURNAL, avril 2012). La FTPQ est un syndicat affilié à la FTQ, la plus grosse centrale syndicale au Québec.

- 30 -

Source :
David Gagnon
Vice-président
Fraternité des travailleurs et travailleuses du
préhospitalier du Québec (FTPQ-592)
d.gagnon@ftpq-592.ca